



UFR
Temps et
Territoires



Master 2 Urbanisme et Aménagement Développement Urbain et Territorial / Alternance

Responsable pédagogique Rachel Linossier – rachel.linossier@univ-lyon2.fr
Gestion administrative secretariat-iul@univ-lyon2.fr - 04 78 58 65 51 / CFA Lyon 2 : alternance@univ-lyon2.fr
Localisation Institut d'Urbanisme de Lyon - Campus Berges du Rhône (Berthelot)

Cette formation par l'apprentissage prépare à la stratégie et à la gestion urbaines et territoriales (prospective, planification, projets...), au développement et à l'aménagement opérationnel de la ville et des territoires : programmation, conception, montage, conduite et suivi des politiques sectorielles, des documents d'urbanisme, des projets urbains, des opérations d'aménagement et des dispositifs territoriaux d'intervention.

Le master Urbanisme et Aménagement forme des praticiens et des chercheurs dans le domaine de l'urbanisme, de l'aménagement et de la gestion de la ville et des territoires. L'urgence des enjeux environnementaux et énergétiques ainsi que l'ampleur des mutations sociales, économiques et politiques posent de nombreux défis pour nos villes. Formés au croisement de savoirs différents, liant action et « mise en projet » des connaissances, les urbanistes et aménageurs cherchent à répondre à ces enjeux, et doivent à cette fin conjuguer connaissances et savoir-faire issues des sciences du territoire (géographie, histoire, économie, ...) et des sciences de l'action (science politique, sociologie de l'action, droit, ...).

Le champ de l'urbanisme et de l'aménagement est inscrit dans le domaine de recherche pluridisciplinaire des études urbaines et territoriales, et se caractérise par un lien étroit entre formation et monde professionnel. Le master Urbanisme et Aménagement articule donc la recherche dans ces domaines avec le champ professionnel. Cela se concrétise aussi par une attention constante donnée à la mise en situation professionnelle des étudiants (stages, ateliers, réponses à des commandes professionnelles, apprentissage). Ainsi, le master forme des praticiens réflexifs et des chercheurs à la hauteur des défis que pose le devenir de nos villes et territoires.

Modalités d'accès : Les demandes se font sur l'application : <https://ecandidat.univ-lyon2.fr/>

Session 1 : du 25/04/22 au 16/05/22

Session 2 : du 18/07/22 au 24/08/22

La présélection (admissibilité) se fait sur dossier et la sélection (admission) sur entretien individuel.

Une promesse d'embauche (ou un contrat de professionnalisation / d'apprentissage signé) est un atout de poids pour intégrer la formation.

La décision d'admissibilité de la session 1 sera transmise aux candidat.es le 31/05/22.

L'admission définitive en formation sera prononcée au plus tard le 24/06/22 (et le 31/08/22 pour la seconde session, en fonction des places disponibles). Elle est conditionnée par l'aboutissement des démarches pour trouver un organisme employeur.

Pré-requis

- Connaissances et compétences affirmées dans les domaines de l'urbanisme, de l'aménagement, des politiques urbaines et/ou de la planification territoriale
- Bonnes compétences rédactionnelles et de communication écrites et orales
- Avoir réalisé des stages, des activités associatives, d'autres activités extra-universitaires en lien avec la formation en urbanisme et aménagement *ou avoir une expérience professionnelle dans le champ s'il s'agit d'une reprise d'études au titre de la formation continue*
- Les étudiants non francophones doivent faire état de leur aptitude à maîtriser la langue française (niveau C1 minimum requis).

Formation(s) requise(s) : M1 en urbanisme et aménagement

ou

- Niveau équivalent au M1 dans des filières orientées sur l'urbanisme, l'aménagement et/ou les politiques urbaines dans des écoles d'architecte, d'ingénieur ou de commerce et des Instituts d'Études Politiques
- Niveau bac +3 dans une des formations précitées, complété avec une expérience professionnelle de cinq ans au moins en urbanisme, aménagement et gestion urbaine (après validation des acquis professionnels – VAP).

Programme (voir détail page suivante)

Le programme pédagogique du master Urbanisme et Aménagement repose sur des enseignements de tronc commun en master 1 prolongés par deux unités d'enseignement commun dans les parcours de master 2, qui donnent une base générale à tous les étudiants correspondant à des connaissances, compétences et savoir-faire communs aux métiers de l'urbanisme et de l'aménagement.

La diversité des formats pédagogiques et des modes d'évaluation est une particularité forte de ce master : cours magistraux, travaux dirigés, ateliers, séminaires, visites de terrain, études de cas, mises en situation professionnelle individuelles et collectives ...

Il prévoit la réalisation d'un mémoire de recherche et d'un rapport d'expérience en lien avec la pratique professionnelle de l'alternance.

2022/2023

Institut d'Urbanisme de Lyon - Université Lumière Lyon 2

Programme de formation Master Urbanisme et Aménagement - Parcours Développement urbain et territorial							
Unités d'enseignement	Enseignements		CM	TD	Volume Total (TD + CM)	Volume UE	
UE1	Cadres de l'intervention urbaine	ENS 1.1	Modes de régulation de l'urbanisme	18		18	54
		ENS 1.2	Techniques et pratiques financières des collectivités locales	18		18	
		ENS 1.3	Cadres et pratiques juridiques	18		18	
UE2	Recherche	ENS 2.1	Questionnements de la recherche urbaine	21		21	61
		ENS 2.2	Atelier d'initiation à la recherche		20	20	
		ENS 2.3	Méthodologie et méthodes		20	20	
UE3	Conduites de la transformation urbaine	ENS 3.1	Action foncière en aménagement	14	6	20	60
		ENS 3.2	Développement économique	14	6	20	
		ENS 3.3	Montage et conduite des opérations d'aménagement	14	6	20	
UE4	Aménager la ville durable	ENS 4.1	Urbanisme et énergie	14	6	20	60
		ENS 4.2	Urbanisme et mobilités	14	6	20	
		ENS 4.3	Environnement bâti et cadre de vie	14	6	20	
UE5	Pratiques de projet	ENS 5.1	Interventions dans les territoires en crise	6	14	20	60
		ENS 5.2	Ateliers (2 au choix sur les 3) :		40	40	
			Atelier espaces publics, forme urbaine et paysage 20h				
			Atelier prospective, stratégie et planification territoriales 20h				
ENS 5.3	Projet tutorés - Mise en application des ateliers Pratiques de projet			20	20		
UE6	Méthodes et émergences	ENS 6.1	Communication, concertation, participation		20	20	58
		ENS 6.2	Outils informatiques et projet		20	20	
		ENS 6.3	Transitions urbaines : retours d'expériences	18		18	
UE7	Insertion professionnelle	ENS 7.1	Analyse de la pratique		30	30	30
		ENS 7.5	Mémoire (apprentissage ou professionnalisation ou stage FC)	0	0	100	

RNCP : 31470

Code formation / OPCO : 13534122

Total formation	503
------------------------	------------

dont	cours / enseignement	383	403
	Projets tutorés	20	
	Mémoire	100	

Stage (FC uniquement)

Un stage long obligatoire (4 mois équivalent temps plein minimum, environ 600 h) est prévu pour les étudiant.es en formation continue. Il est encadré par un.e tuteur.trice de la structure d'accueil et par un.e enseignant.e référent.e.

Il se déroule selon le rythme de l'alternance : 1 à 2 semaines de cours / 2 à 4 semaines en stage (voir calendrier)

Compétences visées

Le master Urbanisme Aménagement est reconnu par la convention nationale de **l'Association pour la Promotion de l'Enseignement et de la Recherche en Aménagement et Urbanisme (APERAU)** et par **l'Office Professionnel de Qualification des Urbanistes (OPQU)**, ce qui permet notamment aux diplômé.es de s'inscrire sur la liste d'aptitude à la qualification d'urbaniste.

Les objectifs du parcours Développement Urbain et Territorial sont de permettre aux étudiants de maîtriser les savoirs, savoir-faire et compétences techniques relatives au champ professionnel de l'urbanisme, de l'aménagement et des études urbaines :

- Développement urbain : développement social et culturel, conception et conduite du développement économique, stratégie et ingénierie des projets de développement local, prospective, diagnostic, marketing urbain ;
- Planification urbaine : Conception et mise en œuvre des documents de planification urbaine et territoriale ;
- Gestion de la ville : gestion sociale des quartiers, politiques de l'habitat et du logement ;
- Gestion et management des ressources locales, des ressources sociales, des équipements ou des services publics ;
- Conseil, aide à la décision ;
- Études préalables (diagnostics, études d'opportunité, de faisabilité, de prédéfinition, ...)
- Programmation urbaine ;
- Composition spatiale des projets et des espaces publics ;
- Montage juridique, financier et organisationnel des opérations ;
- Conduite opérationnelle des opérations d'aménagement ;
- Communication, concertation et participation autour des projets urbains.

Objectifs d'acquisition de connaissances

- Connaître dans une perspective pluridisciplinaire les dynamiques territoriales dans les domaines de l'environnement, de l'économie, du droit,

de l'histoire et de la société, et de leurs interactions.

- Identifier et problématiser les enjeux territoriaux, raisonner en termes de concepts et articuler ceux-ci avec des démarches opérationnelles et d'action collective.
- Connaître les instruments et les démarches de l'aménagement et de l'urbanisme, leur fonctionnement et leurs finalités dans des contextes territoriaux (politiques, institutionnels et juridiques) différenciés et en mutation.
- Connaître les jeux d'acteurs dans la conception et la mise en œuvre des interventions.
- Connaître les métiers et les pratiques professionnelles qui contribuent à l'urbanisme et à l'aménagement.
- Connaître les conditions de réalisation et de faisabilité des projets d'urbanisme et d'aménagement.
- Connaître les valeurs de l'urbanisme : intérêt général, responsabilité environnementale, prise en considération des besoins des habitants, etc.

Débouchés professionnels

Le parcours de master 2 Urbanisme et Aménagement : Développement Urbain et Territorial prépare aux métiers de la recherche, aux métiers des études et de la stratégie urbaine et territoriale (chargé d'études, chargé de mission), aux métiers de la gestion de la ville et des territoires (chargé de l'urbanisme et de l'aménagement, animateur territorial ou de centre-ville, développeur économique, chargé des mobilités, chargé de concertation, chargé de communication...) et aux métiers de la conception des projets urbains et opérations d'aménagement (chargé de développement, concepteur, programmeur), de leur montage organisationnel, juridique et financier ainsi qu'à leur conduite opérationnelle (chargé d'opération, chef de projet). Les acquis pédagogiques de la mention permettent aux diplômés d'évoluer rapidement vers des postes de responsabilité comme directeur d'études, directeur de projet, responsable de pôle, directeur de service, consultant senior.

Ces métiers relèvent des études urbaines et territoriales (diagnostics, observatoires, prospective, ...), de la gestion urbaine et territoriale (planification, foncier, urbanisme, politique de la ville, développement économique, mobilités, transition écologique, concertation, accompagnement des transitions, ...), de la conception urbaine (composition spatiale, projets urbains, espaces publics, ...) ; de la maîtrise d'ouvrage urbaine (programmation, pilotage, conduite des projets) et de l'urbanisme opérationnel (aménagement, montage d'opérations).

Ils s'exercent aussi bien dans des entreprises privées (bureaux d'études, agences d'urbanisme privées, cabinets de consultants, sociétés de promotion – construction immobilière, etc.) et des organismes consulaires (chambres de commerce, chambres des métiers, etc.) qu'au sein des collectivités territoriales et des établissements publics de coopération intercommunale, des administrations publiques et des entreprises

parapubliques (organismes HLM, Agences d'urbanisme, sociétés publiques locales, sociétés d'économie mixte, établissements publics fonciers, etc.). Ils ont également leur place dans les associations qui interviennent dans le champ de l'urbanisme et de la démocratie locale.

Ces métiers sont identifiés par le référentiel « métiers – compétences des urbanistes » de l'office Professionnel de Qualification des Urbanistes pour le compte du ministère de l'Équipement sous les chapitres :

- Analyse et prospective urbaine et territoriale : étude, diagnostic, évaluation, planification, aide à la préparation des politiques publiques
- Gestion urbaine et territoriale : droit des sols, politique de la ville, politiques sectorielles
- Conception urbaine : programmation urbaine, composition spatiale
- Production d'opérations : mise en œuvre et conduite d'opérations urbaines et d'aménagement
- Coordination et conduite de projets urbains et territoriaux : management de projets
- Animation de projets urbains et territoriaux : communication, concertation, participation
- Production des savoirs : recherche fondamentale et appliquée, enseignement et formation.

Les contenus pédagogiques de la mention permettent aux diplômés d'évoluer rapidement vers des postes de responsabilité comme chef de projet, responsable de pôle, directeur de service, consultant senior.